

RAPPORT DU JURY

EXAMEN PROFESSIONNEL DE PASSAGE EN ENQUÊTEUR DE CATÉGORIE 1

Session 2021

Rédacteurs : Membres du jury

1- Organisation et déroulement de l'examen

● La population éligible

Vingt candidats se sont inscrits à l'examen soit 15 de moins qu'en 2020. Ce millésime 2021 marque par conséquent le retour à une tendance malheureusement constatée les dernières années (en dehors des années 2020 et 2018) de diminution du nombre d'inscriptions. Cette désaffection peut être liée au fait que les inscriptions à cet examen ont ouvert en été et la remise du dossier d'inscription devait être réalisée pour la mi-septembre. Pour la session 2022, les inscriptions ont ouvert un mois plus tôt pour tenir compte de cette potentielle difficulté.

D'autre part, plusieurs enquêteurs mentionnent l'effort financier demandé, effort d'autant plus lourd qu'ils résident dans des régions métropolitaines éloignées (ce qui les oblige à financer une nuitée d'hôtel en région parisienne).

● Le calendrier des oraux :

Les oraux se sont déroulés les 12, 13 et 14 octobre 2021 en présentiel à Montrouge pour les membres du jury ainsi que pour les candidats à l'exception des candidats domiens qui ont passé l'oral dans leur établissement, à leur demande.

● La formation du jury :

Pour ce millésime 2021, le jury était composé de 9 membres. Un membre du jury n'a finalement pas participé aux oraux en raison du nombre peu élevé de candidats. À l'exception d'un de ses membres, l'ensemble du jury avait déjà suivi cette formation (dans une configuration allégée pour la moitié d'entre eux) et déjà fait passer des oraux pour cet examen. Cette configuration a permis de consacrer plus de temps à l'examen de la grille de questionnement et à en préciser in fine quelques items (cf. point suivant).

En termes de bilan, comme les années précédentes, la formation est jugée importante et indispensable car elle permet de constituer la cohésion du groupe, de partager une éthique commune et des objectifs de comportement que l'on veut bienveillant vis-à-vis des candidats.

● Les supports de préparation de l'oral : la grille d'entretien et le dossier RAEP

Comme défini par les textes en vigueur, l'examen consiste en un entretien de 25 minutes avec un jury (composé cette année de 3 personnes). Cet entretien est précédé d'une présentation de 5 minutes par le candidat. L'ensemble repose sur un dossier RAEP transmis par le candidat parallèlement à l'inscription. Le dossier RAEP sert donc de base à l'élaboration du questionnement, ce dernier pouvant être complété au moment de l'oral par des questions que le jury formulera après l'écoute de la présentation du candidat. Le dossier RAEP, s'il n'est pas noté, est par conséquent un élément important de cet examen.

La présentation faite par le candidat de son parcours ainsi que les questions posées par le jury visent à percevoir les compétences actuelles du candidat, son aptitude à exercer les fonctions d'enquêteur de catégorie 1 et ses motivations.

Pour préparer l'entretien, le jury utilise une grille de questionnement élaborée et enrichie au fil des années (voir annexe 1).

Sans remettre en cause les fondamentaux guidant la logique de cette grille d'évaluation (priorité donnée aux items permettant d'appréhender les compétences du candidat directement liées à son métier d'enquêteur, puis aux items permettant de percevoir les aptitudes), les modifications apportées cette année ont surtout porté sur une harmonisation des libellés.

Le groupe des examinateurs a d'autre part souhaité, par rapport aux coefficients de la grille utilisée pour l'examen 2019, augmenter d'un point l'importance accordée à la présentation que fait le candidat de son parcours professionnel.

Comme dit plus en amont, cette grille est utilisée comme support de préparation des questions qui seront posées au candidat. L'objectif pour le jury est donc de pouvoir vérifier les qualités et compétences du candidat au moyen de questions abordant l'ensemble des items de la grille.

● La formation des candidats

Deux séquences de formation sont proposées aux candidats : une préparation au dossier RAEP (durée 1 à 2 heures) et une préparation à l'entretien avec le jury (1 jour, soit 6 heures de formation). Les 2 séquences sont assurées par un prestataire externe.

A l'issue de cet examen, le jury souhaite formuler plusieurs observations sur la préparation des candidats :

- Il faut veiller à ce que la préparation à la rédaction du dossier RAEP soit offerte suffisamment en amont de l'épreuve, laissant ainsi un temps suffisamment long pour permettre une application efficace des conseils prodigués lors de cette préparation.
- Il semble que les candidats seraient mieux armés si la préparation à l'entretien était étendue à des exercices de mise en situation comprenant une présentation du parcours professionnel mais aussi un exercice de questions/réponses à l'image de ce qui est mis en place dans l'examen. Par ailleurs, il faut que cette formation, pour être assimilée par les candidats, soit programmée assez en amont par rapport à la période des oraux.

● Déroulement de l'examen

Contrairement à la session précédente, le millésime 2021 a repris un fonctionnement habituel avec des oraux qui se sont déroulés en présentiel (pour le jury comme pour les candidats) à l'exception des candidats domiens qui ont passé leur examen en distanciel dans leur établissement de rattachement.

Cette année également, la décision a été prise d'augmenter le nombre de membres du jury ce qui a permis de mettre en place des trinômes d'examineurs alors que les oraux précédents étaient assurés par des binômes. Afin de ne pas perturber le candidat par un nombre plus important de personnes lui faisant face, le jury s'est accordé à déterminer le rôle de chaque membre du trinôme et à informer le candidat de cette répartition des tâches. Ainsi le jury a consensuellement décidé de nommer un interrogateur principal (le pilote), un interrogateur secondaire (le copilote) et un observateur qui n'intervient pas lors de l'entretien mais est là pour prendre des notes et s'assurer que l'oral se déroule comme attendu (surveillance du temps). De l'avis de l'ensemble du jury ce fonctionnement est préférable à un fonctionnement en binôme car il permet aux interrogateurs de se concentrer plus complètement sur les échanges avec le candidat.

De plus, comme pour le précédent millésime, la section concours a convenu d'étaler les épreuves sur trois jours au lieu de deux, ce qui a permis in fine d'organiser des journées moins denses et a été, cette année encore, vivement apprécié des membres du jury.

2- Principaux enseignements et conseils aux futurs candidats

Les 20 enquêteurs inscrits se sont présentés à cet examen qui offrait 15 places. Parmi les 20 candidats, 3 avaient déjà passé cet examen et 2 d'entre eux ont été admis.

Les notes obtenues par les candidats s'évaluaient de 8,15 à 17,5 (elles allaient de 8,75 à 18,40 pour la session 2020 et de 10,8 à 18,35 en 2019), la note du dernier admis étant de 13,5 (pour 12,40 en 2020 et 14,1 en 2019). La baisse du niveau des notes obtenues est observée cette année encore. C'est la raison pour laquelle le jury a décidé de se limiter à 13 candidats admis (sur les 15 postes initialement ouverts), jugeant que la note obtenue par les deux candidats les plus proches du seuil d'admission restait trop éloignée de ce seuil.

Dans ses délibérations, le jury a longuement discuté de la baisse du niveau moyen des candidats avec la volonté forte de prodiguer des conseils aux futurs candidats.

D'une façon générale, et comme les autres années, quelques candidats ont manifestement peu préparé cette épreuve. Le jury souhaite rappeler que le temps imparti à la présentation du parcours professionnel du candidat est de 5 minutes et que ce temps doit être respecté ; une présentation trop courte ou trop longue est systématiquement pénalisante. Les candidats ont donc tout intérêt à répéter cette présentation en se mettant eux-mêmes en situation.

Si la préparation à l'exposé est encore et toujours un facteur important dans la réussite, il faut également considérer que cet examen nécessite assurance, précision et concision dans les réponses aux questions posées. Là encore, l'entraînement est certainement un facteur favorisant la réussite.

D'autre part, le jury rappelle qu'il attend une attitude professionnelle du candidat à l'image de celle qu'il doit adopter dans ses activités d'enquêtes. Ainsi l'attitude désinvolte observée chez certains candidats les a pénalisés.

Les candidats doivent apporter beaucoup de soin à l'élaboration de leur dossier RAEP : comme indiqué précédemment, même si le dossier n'est pas pris en compte dans la sélection des candidats, il sert au jury pour la préparation des questions qui seront posées durant l'entretien. Ce dossier illustrant les activités du candidat, un dossier lacunaire pose toujours question. Inversement, le jury attend que toute information mentionnée dans le dossier RAEP puisse être détaillée par le candidat à l'occasion des questions.

Cet examen vise à déterminer que les compétences des candidats dans leur métier d'enquêteur sont bien acquises. Le jury attend donc des réponses précises et exactes sur des questions traitant directement du métier d'enquêteur. Ces questions couvrant les premiers items de la grille de questionnement sont celles porteuses des plus gros coefficients dans la notation. Elles visent à mettre en confiance le candidat sur les domaines qu'il maîtrise forcément. Une réponse lacunaire ou imprécise est forcément très pénalisante, de même qu'une réponse restant sur des considérations générales. Elles peuvent en effet laisser penser à une insuffisance du candidat dans l'exercice de son métier. Or il faut encore une fois préciser que cet examen vise à sélectionner les candidats qui sont avant tout de bons enquêteurs.

La relative faiblesse des notes obtenues sur les questions traitant de l'environnement professionnel direct montre qu'un effort est à produire. L'importance de connaître non seulement l'utilité des enquêtes ou des relevés de prix mais aussi les phases de conception et les différents acteurs qui concourent aux processus est primordiale.

Le jury attend des candidats la connaissance générale des structures locales des établissements auxquels chaque candidat est rattaché.

De même, il est primordial pour un enquêteur de connaître la place de son activité dans le processus d'élaboration des statistiques sociales ou économiques. Pour cela, le jury suggère aux candidats de se documenter en mobilisant tous les supports mis à disposition (intranet de l'Insee, actions de communication interne, publications, mementos des enquêtes ménages et prix...).

3 - Annexes

- **Annexe 1** : Grille d'entretien
- **Annexe 2** : Tableaux statistiques

Annexe 1 : grille d'entretien

<p>(1)</p> <p>Compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être)</p> <p>(coeff. 23)</p>	1. La maîtrise métier et la déontologie liée au métier	<ul style="list-style-type: none"> - Sens, utilité et spécificité des enquêtes et des collectes - Confidentialité, qualité, importance et respect du protocole et des délais - Connaissance des informations mises à disposition du public sur les enquêtes-ménages et la collecte des prix
	2. Les techniques de collecte et la maîtrise des outils	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et mise en œuvre du protocole et des consignes - Savoir s'organiser dans son travail individuel, être efficace - Persévérance, ténacité - Maîtrise des outils informatiques métier et messagerie
	3. Le relationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Avec l'extérieur (respecter les enquêtés, faire preuve de courtoisie et de force de conviction...) - Avec les collègues enquêteurs (transmettre, partager, avoir le sens du collectif...) - Avec l'équipe bureau (écouter, rendre compte, alerter...)
	4. La présentation (les 5 premières minutes)	<ul style="list-style-type: none"> - Expression orale (structuration du discours, élocution,) - Attitude professionnelle
	5. La disponibilité / les remplacements / la gestion du temps	<ul style="list-style-type: none"> - Accepter les contraintes - Savoir s'organiser au sein du collectif
	6. Les connaissances Insee (connaissance de l'environnement professionnel)	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion des enquêteurs et de la collecte dans l'organisation (connaissance du cycle de vie des enquêtes, Place de l'enquêteur dans ce cycle, connaissance de l'organisation locale de l'Insee)
<p>(2)</p> <p>Aptitudes</p> <p>(coef. 12)</p>	7. Prise de recul et hauteur de vue	<ul style="list-style-type: none"> - Esprit critique et d'analyse - Compréhension des protocoles - Être force de proposition
	8. capacité à exercer des fonctions d'expert	<ul style="list-style-type: none"> - Focus, accompagnement, bilan, formation, aptitudes pédagogiques vis à vis des enquêtés ou des enquêteurs.
	9. Adaptabilité / multi activités	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter à de nouvelles situations - Savoir gérer des activités différentes, y compris en même temps - Être réactif
<p>(3)</p> <p>Motivations</p> <p>(coeff. 5)</p>	10. L'envie de progresser	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître ses marges de progrès - Savoir développer ses compétences
	11. L'adhésion aux valeurs de l'Insee	<ul style="list-style-type: none"> - Honnêteté intellectuelle - Les enjeux juridiques et institutionnels de la confidentialité - Esprit de service public
	12. Curiosité intellectuelle, attrait de la nouveauté	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture d'esprit sur l'Insee - L'institution, son rôle et ses composantes - Intérêt et appétence pour les évolutions métiers

Annexe 2 : Tableaux statistiques

NOTA : Ces statistiques portent sur des populations réduites et doivent être interprétées avec précaution.

Origine géographique des candidats inscrits

Candidats inscrits par région	Nombre de candidats potentiels	Nombre d'inscrits	Pourcentage d'inscrits (%)
DIRAG	30	6	20%
DR Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand)	5	0	0%
DR Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon)	19	5	26%
DR Bourgogne-Franche-Comté (Besançon)	5	1	20%
DR Bourgogne-Franche-Comté (Dijon)	3	0	0%
DR Bretagne	12	1	8%
DR Centre-Val de Loire	8	0	0%
DR Corse	1	0	0%
DR Grand-Est (Strasbourg)	2	1	50%
DR Grand-Est (Reims)	12	0	0%
DR Grand-Est (Nancy)	10	1	10%
DR Hauts de France (Lille)	8	0	0%
DR Hauts-de-France (Amiens)	5	0	0%
DR Île-de-France	15	0	0%
DR Normandie (Caen)	6	1	17%
DR Normandie (Rouen)	10	0	0%
DR Nouvelle-Aquitaine (Limoges)	3	0	0%
DR Nouvelle-Aquitaine (Poitiers)	4	0	0%
DR Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux)	7	2	29%
DR Occitanie (Montpellier)	19	1	5%
DR Occitanie (Toulouse)	7	0	0%
DR PACA	20	1	5%
DR Pays de Loire	5	0	0%
DR Réunion-Mayotte	22	0	0%
Total	238	20	8,0%

Origine géographique des candidats reçus

DR/Établissement	Nombre de reçus
DR Auvergne-Rhône-Alpes (Lyon)	5
DIRAG	2
DR Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux)	2
DR Bourgogne-Franche-Comté (Besançon)	1
DR Grand-Est (Nancy)	1
DR Occitanie (Montpellier)	1
DR Normandie (Caen)	1
TOTAL	13

Répartition par sexe

Sexe	Candidats potentiels	Candidats inscrits	Candidats reçus	Taux d'inscription (%)	Taux de réussite (%)
Femmes	204	18	12	8,8	66,7
Hommes	34	2	1	5,9	50,0

Répartition par âge

Tranche d'âge (années)	Candidats potentiels	Candidats inscrits	Candidats reçus	Taux d'inscription (%)	Taux de réussite (%)
<=45	16	2	1	12,5	50,0
46 – 50	43	6	5	14,0	83,3
51 – 55	43	3	2	7,0	66,7
56 – 60	68	6	4	8,8	66,7
60 ou +	68	3	1	4,4	33,3

Répartition par réseau

Réseau	Candidats inscrits	Candidats reçus	Taux de réussite (%)
Ménages	13	7	53,8
Prix	1	0	0,0
Bi réseaux	6	6	100,0